

+



TRAIL Thalazur Arcachon Bien Être

REGLEMENT

Article 1 : Lieu et date

La manifestation se déroulera le Samedi 17 février 2018 sur un circuit de 4,5 Kms à parcourir 3 fois soit 13,5 KMS, conforme au règlement des courses hors stade de l'UFOLEP, sur la commune d'Arcachon (33120) LYCEE GRAND AIR, avenue du Docteur Lorentz Monod. En cas d'imprévu indépendant de notre volonté, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours.

Article 2 :

L'épreuve est ouverte aux licenciés UFOLEP, aux non licenciés. Cette épreuve est ouverte à partir de 16 ans (catégorie d'âge cadet autorisé par la FFA soit 15 KMS)

Cette épreuve est ouverte au :

- Individuel Homme senior
- Individuel Homme vétéran
- Individuel Femme senior
- Individuel Femme vétéran
- Duo Homme
- Duo Femme
- Duo Mixte

Dans le cadre de l'article L231-3 du code du sport, les participants doivent être titulaires :

-d'une licence UFOLEP course hors stade, duathlon triathlon-bike and run, épreuve combinées/raid multi activités.

- ou d'une licence Athlétisme Compétition, Athlétisme Entreprise, Athlétisme Running ou d'un Pass Running délivré par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ;

-ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens , la **non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.**

-ou d'ou licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou de la FFTRI, en cours de validité à la date de la manifestation.

-ou d'un **certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition**, datant de moins de un an à la date de la compétition ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical. **Pour les mineurs non licenciés une autorisation parentale est obligatoire.**

L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée, l'original ou la copie du certificat médical, pour la durée du délai de prescription.

+



Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition ; même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée.. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté et signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, il doit être fourni une traduction en français.

Rappel : distance maximales autorisés par catégorie d'age :

Poussins (10-11ans):1,5Km,Benjamin (2-13ans):3Km,

Minimes(14-15 ans) :5Km,**Cadets(16-17) :15Kms,**

Juniors :25Kms

Espoirs/Seniors :Illimité

Article 3

Les catégories d'ages donneront lieu à un classement séparé conformément au règlement UFOLEP. Les participants s'engagent à respecter l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage (loi et règlement en vigueur, article L230-1 et suivants du code du sport). Les contrôles peuvent être effectués à tout moment durant la manifestation afin d'assurer la parfaite condition de régularité de course. Des contrôles pourront être effectués à l'arrivée sur des concurrents désignés par l'UFOLEP.

Article 3 : Inscription et informations

Contacts et informations téléphoniques :

Inscription, par internet sur le site :

☎ Mr SOVILLA Laurent : 06.26.97.56.43 (organisation)

Mr VENTRE Eric : 06.66.26.91.58 et Mr SALAÜN Laurent : 06.62.53.57.83 (inscription)

Mail : 3heuresvtarcachon@gmail.com

Site web : www.ocean-oxygene.fr

Dossiers d'inscription :

- 21,5 euros par équipe,sur place 23 euros
- 13,5 euros pour les individuels, sur place 15 euros
- 13,5 euros pour les équipes jeunes 16-17ans, sur place 15 euros

Sur chaque inscrit, 1 euro est reverse à Laurette FUGAIN.

Les règlements des inscriptions sont effectués sur le site de courir 33, <http://www.courir33.net/> **Jusqu'au 15 Février à 12h.** Ensuite envoyer par mail :les justificatifs (copie licence, certificat médicaux, autorisation parentale.....)

+



- **Clôture des inscriptions 30 minutes avant le départ mais l'organisation se réserve le droit de ne pas prendre les inscriptions le jour de la compétition en fonction du nombre d'inscrit. Un note d'information sera diffusée sur les réseaux sociaux afin de signaler le nombre de places restantes. Sur Place le tarif est majoré de 2 euros pour chaque catégorie.**

Sur cette épreuve, le nombre de participants est limité à 400 participants toutes catégories confondues.

Les adresses mails communiquées par les participants sont destinés seulement pour envoyer les informations de la compétition.

Néanmoins, Ocean-Oxygene communiquera l'adresse électronique à certain partenaire, si le compétiteur accepte sur le bulletin d'inscription de communiquer son adresse mail.

Chaque inscrit accepte que l'organisation utiliser à des fins promotionnels toutes les images (photos, vidéos) réalisés par les médias et l'organisateur pendant le samedi 17 février 2018.

Si le compétiteur ne veut pas diffuser son image, celui ci doit le préciser sur le bulletin d'inscription.

Article 4 : Parking et consignes sur le site:

Une aire de parking de 200 places sera à disposition à proximité du lieu de départ, au Lycée Grand Air, à compter de 7 h 00.

Les déchets des compétiteurs devront être mis dans des sacs poubelle, ces sacs devront être déposés dans des containers.

L'utilisation des barbecues est interdite sur le site.

Toute dégradation du site pourra entraîner des poursuites.

Article 5 : Prestations

L'organisation prend en charge le bon déroulement des épreuves.

Un speaker sera présent pour animer la journée.

Le classement se fera avec un système de chronométrage électronique

Un stand vente sandwich et boisson perdra au public et participant de se restaurer

L'organisation met à disposition un ravitaillement durant cette épreuve sur l'aire d'arrivée autour de la salle omnisports.

Des douches et des WC seront à disposition au gymnase du Lycée Grand Air.

Article 6 : Annulation ou interruption de l'épreuve

En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre la manifestation. Aucun recours ne pourra être exercé contre l'organisation.

Le classement sera établi à partir du dernier pointage relevé à l'heure de l'interruption.

En cas d'abandon du compétiteur ou de l'équipe, quelle que soit la raison, les frais engagés seront conservés par l'organisation.

Article 7 : Assurance et sécurité

L'organisation informe les participants qu'il est obligatoire de posséder à titre personnel un contrat d'assurance en cas de dommages corporels (article L321-4 du code du sport).

L'organisation a souscrit un contrat d'assurance couvrant la manifestation (assurance UFOLEP APAC)

+



Un poste de secours sera présent sur les lieux de la compétition, à la charge de l'organisateur.

Article 8 :

Le départ est fixé à 11 heures sur l'aire de départ et d'arrivée autour de la salle omnisports. Le rassemblement des concurrents aura lieu sur la ligne de départ à 10h45..

Tout tour commencé devra être terminé afin de rentrer dans le classement.

Le parcours sera matérialisé par des points remarquables tels que de la rubalise et de la signalisation de directions.

Le samedi 17 février 2018, le parcours sera ouvert aux reconnaissances de 09 h 00 jusqu'au briefing .

Le départ se fera sur la zone d'arrivée et de Départ.

Tout abandon devra être signalé à l'organisation.

Les relais s'effectuent seulement dans la zone prévue à cet effet, au risque d'une exclusion.

Chaque équipier d'un duo doit effectuer au moins un tour de circuit.

Toute tricherie constatée (coupes de parcours, assistances extérieures, comportements anti-sportifs ou dangereux, deux membres de la même équipe sur le parcours) entraînera l'exclusion de l'équipe ou du compétiteur.

Les participants et l'organisation acceptent que leur image soit utilisée sur tout support sans contre partie (rappel sur le paragraphe dossier inscription)

Article 9 :

Le retrait des dossards aura lieu le jour de la course de 8h00 à 10h30 dans la salle omnisports de la ville d'Arcachon.

Le dossards devra être porté sur le ventre. Prévoyez des épingles.

Pour la remise du ou des dossards il faut un justificatif avec photo(pièce d'identité, carte vitale, carte scolaire.....).

Le chronométrage sera effectuée avec un système de puce électronique. Un transpondeur sera remis le jour de l'épreuve à chaque participant. En échange, l'organisateur garde pour caution:

-soit la licence ou une pièce d'identité

-soit un chèque de caution d'une valeur de 20 euros par transpondeur.

Tout transpondeur perdu ou casse sera facturé au participant.

Article 10 : Classements et prix

Coupes et lots pour les trois premiers de chaque catégorie.

La remise des récompenses se fera au gymnase du Lycée Grand Air à la fin de l'épreuve. Présence du coureur obligatoire pour recevoir son lot.

+



Article 11 : Vol et dégradation

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation survenus avant, pendant et après l'épreuve.

Chaque coureur est responsable de l'ensemble de son matériel.

Article 12 : Modification du règlement

Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment sans préavis par l'équipe d'organisation jusqu'au 17 février 2018.

Article 13 : Acceptation du présent règlement (même après la manifestation)

Le présent règlement est considéré comme implicitement accepté par les participants à partir du moment où leur dossier d'inscription est pris en compte par l'organisation. **Tout inscription réglée sur <http://www.courir33.net/> sera pas remboursé, sauf cas de force majeure (présentation d'un certificat médical).**

Article 14 :

Les résultats seront publiés sur le site internet de ocean-Oxygene.

Conformément à la loi informatique et liberté les participants peuvent s'opposer à la parution de leur résultat sur ce site internet.